



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

T-ES(2016)19\_fr

## COMITÉ DE LANZAROTE

Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

.....

### Rapport

#### 16<sup>e</sup> réunion

Lyon, 23-25 novembre 2016

Établi par le secrétariat du Comité de Lanzarote

1. Le Comité des Parties (ci-après, « le Comité de Lanzarote » ou « le Comité ») à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (ci-après « la Convention de Lanzarote » ou « la Convention ») a tenu sa 16<sup>e</sup> réunion du 23 au 25 novembre 2016 à Lyon. L'ordre du jour de la réunion, tel qu'il a été adopté, figure à l'annexe I. La liste des participants fait l'objet de l'annexe II.

## **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION, ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RATIFICATIONS DE LA CONVENTION DE LANZAROTE**

2. M. JANIZZI (Luxembourg), Président du Comité de Lanzarote, ouvre la réunion et se félicite de la récente ratification de la Convention par l'Estonie (dépôt de l'instrument de ratification le 22 novembre 2016 ; entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2017). Avec cette ratification supplémentaire, la Convention de Lanzarote compte 42 Parties.

## **2. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION DE LANZAROTE**

### **2.1 1<sup>er</sup> cycle de suivi/1<sup>er</sup> rapport de mise en œuvre « La protection des enfants contre les abus sexuels commis dans le cercle de confiance – le cadre » : échange de vues fondé sur le tableau des suites données par les Parties aux recommandations du Comité**

3. Le Comité prend note des initiatives/mesures prises pour donner suite à son 1<sup>er</sup> rapport de suivi, telles que répertoriées dans le document T-ES(2016)16bil. Il est rappelé aux Parties qu'elles peuvent envoyer d'éventuelles informations complémentaires au Secrétariat ([lanzarote.committee@coe.int](mailto:lanzarote.committee@coe.int)) dès qu'elles sont disponibles.

4. Les Parties qui n'ont pas transmis d'informations sont encouragées à le faire en remplissant le tableau reproduit dans le document T-ES(2016)07 et en l'envoyant au Secrétariat ([lanzarote.committee@coe.int](mailto:lanzarote.committee@coe.int)).

### **2.2 1<sup>er</sup> cycle de suivi/2<sup>e</sup> rapport de mise en œuvre « La protection des enfants contre les abus sexuels commis dans le cercle de confiance – Les Stratégies » : analyse des informations complémentaires communiquées en réponse à la question 7 (Programmes ou mesures d'intervention préventive) du questionnaire thématique, fondée sur les observations de la Rapporteuse**

5. Il est rappelé que, lors de ses précédentes réunions (voir en particulier le § 7 de la [liste des décisions de la 14<sup>e</sup> réunion](#), 15-17 mars 2016), le Comité de Lanzarote avait décidé que le champ de la question 7 « Programmes ou mesures d'intervention préventive » devait être élargi aux programmes ou mesures d'intervention destinés aux personnes, y compris d'âge mineur, condamnées ou soumises à des procédures pénales pour des infractions établies conformément à la Convention. Il est également rappelé qu'à cet effet, il a été demandé aux Parties de répondre à des questions supplémentaires afin d'obtenir des informations sur la mise en œuvre des articles 15, 16 et 17 de la Convention de Lanzarote.

6. La Rapporteuse, Mme DE CRAIM (Belgique), informe le Comité qu'elle a reçu des informations complémentaires de la part de 12 des 26 Parties faisant l'objet d'un suivi. Il a donc été demandé aux Parties restantes d'étudier les observations formulées par la Rapporteuse et d'indiquer à qui elles devraient être adressées, ainsi que de soumettre toute information complémentaire pertinente.

7. Le Comité poursuit son travail d'analyse concernant la question 7 sur la base des observations complémentaires présentées par la Rapporteuse. En particulier, Mme DE CRAIM souligne que les programmes ou mesures d'intervention doivent être proposés ou promus à toutes les étapes de la procédure judiciaire, et donc également lorsqu'une personne est soupçonnée d'avoir commis une infraction à caractère sexuel, mais n'a pas encore été jugée ou condamnée. Elle indique que plusieurs pays ont mis en place de tels programmes dans le cadre des mesures judiciaires alternatives pour les personnes qui ont des comportements sexuels déviants et font l'objet de procédures judiciaires.

8. Au cours de la discussion qui s'ensuit, il est convenu que les Parties devraient régulièrement examiner l'efficacité des programmes ou mesures d'intervention qu'elles ont adoptés, et disposer d'outils ou de procédures permettant de limiter les éventuels risques de récidive.

9. S'agissant du cas particulier des délinquants mineurs, le Comité estime que, pour répondre aux besoins liés au développement des enfants qui ont commis des infractions à caractère sexuel, y compris ceux en deçà de l'âge de la responsabilité pénale, il est important que soient mis en place des programmes ou mesures permettant de traiter leurs problèmes de comportement sexuel.

10. Compte tenu des discussions sur les observations examinées lors de la présente réunion et des réunions précédentes, le Comité charge le Secrétariat d'élaborer sur cette base les parties correspondantes du rapport de mise en œuvre.

**2.3 2<sup>e</sup> cycle de suivi « Les effets dangereux des interactions de l'enfant par le biais des technologies de l'information et de la communication (TIC) » : à partir des propositions formulées par le Groupe de travail sur les tendances en matière d'exploitation et d'abus sexuels commis à l'encontre d'enfants, décision concernant les points à faire figurer dans le questionnaire qui lancera le suivi**

11. Tout d'abord, il est rappelé que lors de sa [15<sup>e</sup> réunion](#) (14-17 juin 2016), le Comité de Lanzarote avait décidé que le 2<sup>e</sup> cycle de suivi devrait porter sur « Les effets dangereux des interactions de l'enfant par le biais des technologies de l'information et de la communication (TIC) », et avait chargé le Groupe de travail sur les tendances en matière d'exploitation et d'abus sexuels commis à l'encontre d'enfants de procéder à un premier échange de vues sur les questions à aborder dans ce cycle de suivi.

12. En sa qualité de président dudit groupe de travail, M. JANIZZI informe le Comité que, tout d'abord, le groupe de travail a observé que la notion d'« effets dangereux » risquait d'être mal interprétée (par exemple, en faisant indûment porter l'attention sur le comportement des enfants). Le groupe de travail suggère donc que le Comité envisage de modifier le titre afin de l'aligner sur les titres du premier cycle de suivi<sup>1</sup> et du cycle de suivi urgent<sup>2</sup>, qui mettent l'accent sur la protection des enfants contre des comportements criminels précis.

13. M. JANIZZI indique ensuite que le groupe de travail a constaté que les TIC ne sont expressément mentionnées que dans quelques dispositions de la Convention de Lanzarote. Le groupe de travail est toutefois d'avis que la Convention peut être interprétée de manière dynamique, c'est-à-dire que les Parties peuvent décider d'un commun accord que toute infraction visée par la Convention peut être rendue possible ou facilitée par l'utilisation des TIC

---

<sup>1</sup> La protection des enfants contre les abus sexuels commis dans le cercle de confiance.

<sup>2</sup> Protéger les enfants touchés par la crise des réfugiés contre l'exploitation et les abus sexuels

(même si les dispositions correspondantes de la Convention n'énoncent pas le recours possible aux TIC pour commettre l'infraction).

14. Le groupe de travail a ensuite examiné et approuvé la proposition du président visant à rédiger un document du type « observation générale » ou « document d'orientation » pour préciser l'interprétation donnée par les Parties à la Convention de Lanzarote à l'heure où les TIC évoluent plus vite que les juristes ne peuvent préparer de nouvelles lois. Il a été souligné que ce document devrait être rédigé avant de lancer le 2<sup>e</sup> cycle de suivi afin d'aider les Parties à bien comprendre le questionnaire.

15. Enfin, M. JANIZZI explique qu'en ce qui concerne les thèmes sur lesquels le 2<sup>e</sup> cycle de suivi pourrait se concentrer, le groupe de travail a choisi les tendances/comportements suivants parmi tous ceux évoqués au cours de sa réunion :

- images et contenus sexuels autoproduits (SGIM) et sexting ;
- contrainte et extorsion sexuelles ;
- sex-chatting.

16. Le Comité de Lanzarote procède à un échange de vues sur les suggestions qui précèdent et prend les décisions suivantes :

- le 2<sup>e</sup> cycle de suivi devrait s'intituler « Protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels facilités par les technologies de l'information et de la communication (TIC) » et s'intéresser en priorité aux images et contenus sexuels autoproduits (SGIM) et au sexting, ainsi qu'à la contrainte et l'extorsion sexuelles ;
- une déclaration interprétative (« note d'orientation » ou équivalent), par laquelle les Parties conviennent d'une interprétation dynamique commune de la Convention de Lanzarote, devrait être élaborée avant le lancement concret du 2<sup>e</sup> cycle de suivi ;
- une réunion conjointe du groupe de travail sur les tendances en matière d'exploitation et d'abus sexuels à l'encontre des enfants et du Bureau devrait être organisée fin janvier/début février pour élaborer les projets de questionnaire et de document interprétatif évoqués plus haut en vue de l'examen de ces documents lors de la 17<sup>e</sup> réunion du Comité (1-3 mars 2017) ;
- la composition du groupe de travail devrait être élargie afin de l'ouvrir à un ou deux experts en matière de TIC.

17. En outre, le Comité se félicite que M. HARRISON (chef de l'unité « Exploitation sexuelle des enfants sur Internet », [Alliance mondiale WePROTECT](#)) ait accepté de se joindre à son groupe de travail.

#### **2.4 Groupe de travail sur les tendances en matière d'exploitation et d'abus sexuels à l'encontre des enfants : décision sur les initiatives à prendre, sur la base des suggestions finales formulées par le groupe**

18. Le Comité de Lanzarote décide que le 2<sup>e</sup> cycle de suivi ne portera pas sur le sex-chatting mais, faute de temps, ne prend aucune décision sur les autres suggestions formulées par le groupe de travail.

## **2.5 Suivi urgent « Protéger les enfants touchés par la crise des réfugiés contre l'exploitation et les abus sexuels » : adoption d'un rapport sur la situation, fondé sur l'analyse des informations reçues en réponse au questionnaire ciblé**

19. M. JANIZZI rappelle que, à sa dernière réunion, le Comité avait décidé d'envoyer un questionnaire ciblé à toutes les Parties en leur demandant de répondre avant le 15 septembre 2016 afin de pouvoir examiner les réponses dès la présente réunion.

20. Mme SCAPPUCCI (Secrétaire exécutive du Comité de Lanzarote) déclare que presque toutes les Parties ont répondu. Elle se félicite que les réponses aient été si nombreuses et qu'elles proviennent également d'autres parties prenantes que les Parties à la Convention ; en outre, elle se réjouit des commentaires reçus à la suite de la diffusion de l'avant-projet de rapport avant la réunion.

21. Le Comité de Lanzarote examine le projet de rapport ainsi que les commentaires et les propositions de modifications soumis avant et pendant la réunion. L'échange de vues porte en particulier sur les moyens d'améliorer la structure du rapport et de condenser son contenu. Il est souligné qu'une section décrivant avec précision le champ d'étude du rapport devrait figurer en début de texte, tandis que l'information concernant le manque de données devrait être déplacée vers la fin du document.

22. Le Comité de Lanzarote charge le Secrétariat de préparer une version révisée du projet de rapport sur la base des discussions qui précèdent, en temps utile pour lui permettre de l'examiner en vue de son adoption à sa 17<sup>e</sup> réunion (1-3 mars 2017).

## **3. ÉCHANGE D'INFORMATIONS, D'EXPÉRIENCES ET DE BONNES PRATIQUES**

### **3.1 Lutte contre l'exploitation et les abus sexuels des enfants commis sur Internet : présentation de l'Alliance mondiale WePROTECT, M. HARRISON (Chef de l'Unité « Exploitation sexuelle des enfants sur Internet »)**

23. M. HARRISON explique au Comité que l'[Alliance mondiale WePROTECT](#) est un mouvement international qui se consacre à l'action nationale et mondiale pour mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants sur internet. WePROTECT a pour mission de mobiliser un mouvement mondial, de changer les mentalités face à l'exploitation sexuelle des enfants sur internet, et de parvenir ainsi à détecter et protéger davantage de victimes, à arrêter davantage de criminels et à éradiquer cette forme de criminalité.

24. À cet effet, l'Alliance mondiale WePROTECT concentre ses efforts sur les axes suivants :

- susciter un haut niveau d'engagement de la part des gouvernements, des industries du secteur technologique, des organisations internationales et de la société civile pour combattre cette forme de criminalité ;
- promouvoir des programmes d'action complets au niveau national grâce au [programme d'action-type](#) de WePROTECT et au [Fonds pour mettre fin à la violence à l'égard des enfants](#).

25. Le Comité salue cet engagement politique de haut niveau et apprécie en particulier que le programme d'action-type suive l'approche multidisciplinaire et globale de la Convention de Lanzarote.

### **3.2 Échange de vues avec M. LE COZ, Président du Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA)**

26. M. LE COZ commence sa présentation en soulignant les différences entre le GRETA (organe indépendant, assurant un suivi des Parties pays par pays) et le Comité de Lanzarote (les représentants des Parties assurent un suivi comparatif mutuel sur des thèmes précis). Ensuite, il présente [le travail du GRETA](#) en mettant l'accent sur la protection des enfants contre la traite aux fins d'exploitation sexuelle. Il souligne également que le [6<sup>e</sup> rapport général du GRETA](#) comprendra un chapitre consacré à la traite des enfants.

27. Le Comité de Lanzarote remercie M. LE COZ de sa présentation et se déclare prêt à coopérer avec le GRETA sur les questions d'intérêt commun.

### **3.3 Présentation des initiatives pertinentes de l'Assemblée parlementaire et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe**

28. Le Comité de Lanzarote prend note des activités récentes de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe dans le cadre des travaux réalisés par son Réseau des parlementaires de référence contre la violence sexuelle à l'égard des enfants, présentées par Mme PECKOVÁ (République tchèque, membre de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable de l'APCE).

29. En outre, le Comité de Lanzarote prend note du fait que le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe n'a pas pris de nouvelle initiative consacrée spécifiquement à la protection des enfants contre les violences sexuelles depuis sa dernière session.

### **3.4 Débriefings sur la participation du Comité de Lanzarote à des événements extérieurs**

30. Les membres du Comité de Lanzarote n'ayant pas participé à des événements extérieurs depuis la dernière réunion du Comité, il n'est pas fait de débriefing.

### **3.5 Présentation des activités pertinentes d'organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, d'experts ainsi que de services du Conseil de l'Europe**

3.5.1 1<sup>ère</sup> réunion du Comité ad hoc pour les droits de l'enfant (CAHENF), 28-29 septembre 2016, Strasbourg

31. La Présidente du Comité ad hoc pour les droits de l'enfant (CAHENF), Mme VERZIVOLLI, rappelle que ce Comité a été créé pour orienter les travaux intergouvernementaux dans le domaine des droits de l'enfant, en particulier pour superviser la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant 2016-2021. Elle informe le Comité de Lanzarote des principales questions débattues lors de la première réunion du CAHENF, dont le rapport peut être consulté [en ligne](#).

3.5.2 Conférence sur [les droits de l'enfant dans le contexte de la crise migratoire et dans l'environnement numérique](#), 3-4 novembre 2016, Tallinn

32. Le débriefing ne peut avoir lieu faute de temps. Un résumé de la conférence peut être consulté [en ligne](#).

3.5.3 Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO) : discussion thématique sur l'âge de consentement dans le contexte des violences sexuelles à l'encontre des enfants, 7 novembre 2016, Strasbourg

33. Mme SCAPPUCCI informe le Comité de Lanzarote qu'elle a présenté au GREVIO les dispositions de la Convention de Lanzarote relatives à l'âge de consentement. Cette présentation avait été demandée dans le cadre de la collecte d'informations du GREVIO sur l'infraction pénale de viol auprès des Parties à la Convention d'Istanbul. La question de l'âge de consentement sera étudiée dans ce contexte après examen des informations fournies par un nombre suffisant de Parties. Il est rappelé que le GREVIO effectue des évaluations pays par pays et qu'il n'a que récemment commencé son premier cycle de suivi (procédure d'évaluation de référence).

3.5.4 Conférence de Wilton Park : « La protection des enfants contre la violence : les prochaines étapes pour des stratégies efficaces », 9-11 novembre 2016, Steyning

34. Le débriefing ne peut avoir lieu faute de temps. Un résumé de la conférence peut être consulté en ligne.

3.5.5 2<sup>e</sup> édition de la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, 18 novembre 2016

35. M. POUTIERS (Secrétaire du Comité de Lanzarote) informe le Comité que la 2<sup>e</sup> édition de la Journée européenne a confirmé le succès de l'édition de 2015. De nombreuses personnalités de premier plan du Conseil de l'Europe et des États membres ont envoyé des messages vidéo ou des déclarations écrites, au total dans 23 langues différentes, pour soutenir la Journée européenne. En outre, le Conseil de l'Europe a été informé que des activités ont été organisées à cette occasion dans pas moins de 16 pays. Les descriptions de ces activités, ainsi que tous les messages envoyés, peuvent être consultés en ligne.

36. Mme SCAPPUCCI informe le Comité de Lanzarote de sa participation au tout premier Forum mondial pour les survivants adultes d'exploitation ou d'abus sexuels dans l'enfance, organisé par ECPAT International à l'occasion de la 2<sup>e</sup> Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels. Le forum, accueilli le 18 novembre 2016 dans les locaux du Conseil de l'Europe, a permis aux personnes concernées d'échanger sur une série de questions et d'élaborer un cadre d'action commun.

37. L'une des principales conclusions du forum consiste à élaborer un protocole énonçant des lignes directrices sur la façon d'associer efficacement les adultes ayant subi une exploitation ou des abus sexuels dans l'enfance au travail de sensibilisation et d'élaboration de politiques. Il est espéré que, lorsque ce protocole aura été rédigé, les représentants des personnes concernées auront la possibilité de le présenter au Comité de Lanzarote.

38. Mme SCAPPUCCI souligne en outre que le Forum mondial a été extrêmement enrichissant pour tous les participants. Tous ont espéré que d'autres rencontres de ce type puissent avoir lieu, notamment au niveau régional et national. Globalement, il a été souhaité que l'on saisisse davantage d'occasions d'écouter les victimes et de travailler avec elles, car il est essentiel de s'appuyer sur l'expérience de ces personnes pour mettre en place des mesures de protection efficaces pour les enfants. Dans ce contexte, il est suggéré d'inviter un ou plusieurs adultes concernés aux conférences portant sur des questions relatives à la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels. La cérémonie prévue pour célébrer le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture à la signature de la Convention de Lanzarote est mentionnée comme une telle occasion.

3.5.6 Débriefing de la visite d'étude à INTERPOL pour le renforcement des capacités, 22 novembre 2016

39. Le Comité de Lanzarote se félicite de l'occasion qui lui a été donnée de s'informer plus en détail sur les instruments pertinents d'INTERPOL et envisage avec intérêt d'intensifier la coopération.

#### **4. QUESTIONS PROCEDURALES**

##### **4.1 Participation éventuelle de nouveaux observateurs aux réunions du Comité de Lanzarote**

40. Le Comité de Lanzarote examine les demandes qui lui ont été soumises par [« Hope for Children » UNCRC Policy Center](#) et par l'[Independent Inquiry into Child Sexual Abuse](#) (IICSA). Il décide d'inviter « Hope for Children » UNCRC Policy Center en tant qu'observateur à ses prochaines réunions. Malgré l'intérêt de l'action de l'IICSA et la vaste expérience que cette organisation pourrait partager avec lui, le Comité de Lanzarote n'a pas pu lui accorder le statut d'observateur, car le travail de l'IICSA se limite à un pays seulement alors que les représentants de la société civile au sein du Comité de Lanzarote sont censés exprimer les préoccupations et partager les expériences de plusieurs pays. Le Comité a également relevé que l'action de l'IICSA concerne principalement le Royaume-Uni, qui à ce jour n'est pas Partie à la Convention de Lanzarote.

##### **4.2 Adoption de la liste des décisions de la 16<sup>e</sup> réunion**

41. Le Comité de Lanzarote adopte la [liste des décisions](#) de la présente réunion.

#### **5. DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS ET ADOPTION DE LA LISTE DES DÉCISIONS DE LA PRÉSENTE RÉUNION**

42. Le Comité de Lanzarote prend note des dates de ses prochaines réunions :

- 17<sup>e</sup> réunion : 1-3 mars 2017, Strasbourg
- 18<sup>e</sup> réunion : 10-12 mai 2017, Strasbourg
- 19<sup>e</sup> réunion : 25-27 octobre 2017, Lanzarote (lieu à confirmer)



## Annexe I

### Ordre du jour

1. **Ouverture de la réunion, adoption de l'ordre du jour et rapport sur l'état des ratifications de la Convention de Lanzarote**
2. **Suivi de la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote**
  - 2.1 1<sup>er</sup> cycle de suivi/1<sup>er</sup> rapport de mise en œuvre « *La protection des enfants contre les abus sexuels commis dans le cercle de confiance – le cadre* » : échange de vues fondé sur le tableau de suivi donné par les Parties aux recommandations du Comité
  - 2.2 1<sup>er</sup> cycle de suivi /2<sup>ème</sup> rapport de mise en œuvre « *La protection des enfants contre les abus sexuels commis dans le cercle de confiance – les Stratégies* » : analyse des informations complémentaires communiquées en réponse à la question 7 (Programmes ou mesures d'intervention préventive) du questionnaire thématique, en se fondant sur les observations des rapporteurs
  - 2.3 2<sup>ème</sup> cycle de suivi « *Les effets dangereux des interactions de l'enfant par le biais des technologies de l'information et de la communication (TIC)* » : à partir des propositions formulées par le Groupe de travail sur les tendances en matière d'exploitation et d'abus sexuels commis à l'encontre d'enfants, décision concernant les points à faire figurer dans le questionnaire qui lancera le suivi
  - 2.4 Groupe de travail sur les tendances en matière d'exploitation et d'abus sexuels à l'encontre des enfants : décision quant aux initiatives à prendre, en s'appuyant sur les dernières suggestions formulées par le Groupe
  - 2.5 Suivi urgent « *Protéger les enfants touchés par la crise des réfugiés contre l'exploitation et les abus sexuels* » : adoption d'un rapport sur la situation, fondé sur l'analyse des informations reçues en réponse au questionnaire ciblé
3. **Echange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques**
  - 3.1 *Lutte contre l'exploitation et les abus sexuels des enfants commis sur Internet* : présentation de l'Alliance mondiale WePROTECT, M. HARRISON (Chef de l'Unité « Exploitation sexuelle des enfants sur Internet ») [à confirmer]
  - 3.2 Echange de vues avec M. LE COZ, Président du Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA)
  - 3.3 Présentation des initiatives pertinentes de l'Assemblée parlementaire et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe
  - 3.4 Participation du Comité de Lanzarote à des événements extérieurs

3.5 Présentation des activités pertinentes d'autorités nationales, d'organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, d'experts ainsi que de services du Conseil de l'Europe

3.5.1 1<sup>ère</sup> réunion du Comité ad hoc pour les droits de l'enfant (CAHENF), 28-29 septembre 2016, Strasbourg

3.5.2 Conférence sur « Les droits des enfants dans la crise migratoire et l'environnement numérique », 3-4 novembre 2016, Tallinn

3.5.3 Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO) : discussion thématique sur l'âge de consentement dans le contexte des violences sexuelles à l'encontre des enfants, 7 novembre 2016, Strasbourg

3.5.4 Conférence de Wilton Park : « La protection des enfants contre la violence : les prochaines étapes pour des stratégies efficaces », 9-11 novembre 2016, Londres

3.5.5 2<sup>ème</sup> édition de la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, 18 novembre 2016

3.5.6 Débriefing de la visite d'étude à INTERPOL pour le renforcement des capacités, effectuée le 22 novembre 2016

#### **4. Questions procédurales**

4.1 Participation éventuelle de nouveaux observateurs aux réunions du Comité de Lanzarote

- *“Hope for Children”* Centre national du Comité sur les droits de l'enfant (CRC) des Nations Unies
- *Independent Inquiry into Child Sexual Abuse* (IICSA)

4.2 Adoption de la liste des décisions de la 16<sup>ème</sup> réunion

#### **5. Dates des prochaines réunions**

- 17<sup>ème</sup> réunion : 1-3 mars 2017, Strasbourg
- 18<sup>ème</sup> réunion : 10-12 mai 2017, Strasbourg
- 19<sup>ème</sup> réunion : 25-27 octobre 2017, Lanzarote (lieu à confirmer)

## Appendix II

### List of participants

#### 1. MEMBERS / MEMBRES

##### STATE PARTIES TO THE CONVENTION / ETATS PARTIES A LA CONVENTION

##### ALBANIA / ALBANIE

Ms Ina VERZIVOLLI  
Chairperson  
State Agency on protection of Children's  
Rights  
Ministry of Social Welfare and Youth

Ms Anila TRIMI  
Head of the Anti-trafficking Unit  
Ministry of Internal Affairs

##### ANDORRA / ANDORRE

Mme Rebeca ARMENGOL ASENJO  
*Apologised / Excusée*  
Psychologue  
Département responsable de l'aide sociale à  
l'enfance et à la famille  
Ministère de la Santé et du Bien-être social

Mme Cristina CANALES CERVERA  
Travailleur social  
Département responsable de l'aide sociale à  
l'enfance et à la famille  
Ministère de la Santé et du Bien-être social

Mme Mònica FERNÀNDEZ FARIÑA  
Agent de Police Majeur  
Groupe de Coopération Internationale  
Police d'Andorre

##### AUSTRIA / AUTRICHE

Ms Martina KLEIN  
Legal Adviser  
Directorate General for Criminal Law  
Federal Ministry of Justice

##### BELGIUM / BELGIQUE

Ms Christel DE CRAIM  
Head of Service ad interim  
Service for Criminal Policy  
Ministry of Justice

M. Yves GOETHALS  
Commissaire  
Police Fédérale

##### BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Ms Tijana BOROVIČANIN-MARIĆ  
High Expert Associate  
Sector for Human Rights  
Ministry for Human Rights and Refugees

Ms Muamera GANIĆ  
Expert Advisor for Trafficking in Human  
Beings and Illegal Migration  
Directorate for Coordination of Police  
Bodies of Bosnia and Herzegovina  
International Operative Police Cooperation  
Unit  
NCB INTERPOL Sarajevo

##### BULGARIA / BULGARIE

Ms Petya DIMITROVA  
State Expert  
State Policy for Children Directorate  
State Agency for Child Protection

##### CROATIA / CROATIE

Ms Ana VLAHOVIĆ STANIĆ  
Head of the Department  
Department for substantive and  
misdemeanour law  
Directorate for criminal law and probation  
Ministry of Justice

Ms Sanja GOSPODINOVIĆ  
Officer for juvenile delinquency and crimes  
against juveniles and family  
Ministry of the Interior

##### CYPRUS / CHYPRE

Ms Hara TAPANIDOU  
*Apologised / Excusée*  
Head of Section for Families and Children  
Social Welfare Services  
Ministry of Labour, Welfare & Social  
Insurance

Ms Toula KOULOUMOU  
Director  
Social Welfare Services  
Ministry of Labour, Welfare and Social  
Insurance

Mr Andreas ANASTASIADES  
Lieutenant  
Criminal Investigation Office  
Office for Combating Cyber Crime

**CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**

Ms Martina LIČKOVÁ  
International Cooperation Department  
Ministry of Justice

**DENMARK / DANEMARK**

Ms Malene DALGAARD  
Head of Section  
Criminal Law Division  
Ministry of Justice

**FINLAND / FINLANDE**

Ms Satu SISTONEN  
Legal Officer  
Legal Service  
Unit for Human Rights Courts and  
Conventions  
Ministry for Foreign Affairs

Mr Måns ENQVIST  
Chief Superintendent  
National Police Board

**FRANCE**

M. Francis STOLIAROFF  
Adjoint au chef de la mission pour les  
négociations  
Direction des affaires criminelles et des  
grâces  
Ministère de la justice

**GEORGIA / GÉORGIE**

Ms Maka PERADZE  
Head of Project Management Division  
International Relations Department  
Ministry of Internal Affairs

**GERMANY / ALLEMAGNE**

Ms Garonne BEZJAK  
Staff Counsel  
Division II A 7  
Criminal Law (Criminology, Prevention and  
Offences against sexual self-determination)  
Federal Ministry of Justice and Consumer  
Protection

Mr Hans-Joachim LEON  
Head of Unit  
Child sexual exploitation Unit  
Federal Criminal Police Office

**GREECE / GRÈCE**

Mr George NIKOLAIDIS  
Director  
Department of Mental Health and Social  
Welfare  
Centre for the Study and Prevention of Child  
Abuse and Neglect  
Institute of Child Health

Ms Georgia PATRONOUDI  
Police Major  
Head of the Child Protection Unit  
Minors Protection Subdivision  
Security Directorate of Attica  
Hellenic Police

**HUNGARY / HONGRIE**

Ms Dóra KECSKÉS  
*Apologised / Excusée*  
Political Advisor  
State Secretary for Family and Youth Affairs  
Ministry of Human Capacities

Ms Anna SZELECZKI  
*Apologised / Excusée*  
Legal Advisor  
Deputy State Secretariat for Criminal Law  
Codification  
Ministry of Justice

**ICELAND / ISLANDE**

Mr Bragi GUÐBRANDSSON  
General Director  
Government Agency for Child Protection

**ITALY / ITALIE**

Ms Tiziana ZANNINI  
*Apologised / Excusée*  
Head of the Division for General and Social  
Affairs  
Department for Equal Opportunities  
Presidency of the Council of Ministers

Ms Annalisa D'AGOSTINO  
Expert in sexual abuse and exploitation of  
children  
Istituto degli Innocenti  
Representative of the Department for Equal  
Opportunities  
Presidency of the Council of Ministers

**LATVIA / LETTONIE**

Ms Indra GRATKOVSKA  
Director  
Department of Criminal Law  
Ministry of Justice

**LIECHTENSTEIN**

Mr Martin HASLER  
Second Secretary  
Unit for Human Rights and International  
Humanitarian Law  
Office for Foreign Affairs

Ms Monika BÜCHEL  
*Apologised / Excusée*  
Judge  
Princely Court of Liechtenstein

Mme Lukrezia GASSNER  
*Apologised / Excusée*  
Service de l'Enfance et de la Jeunesse  
Office des Affaires sociales

**LITHUANIA / LITUANIE**

Ms Asta ŠIDLAUSKIENĖ  
Expert  
Child Division  
Family and Communities Department  
Ministry of Social Security and Labour

Ms Lolita PLANČIŪNAITĖ-VAIČIULIENĖ  
Chief Investigator  
Pre-trial Investigation Coordination and  
Control Unit  
Activity Coordination and Control Board  
Criminal Police Bureau

**LUXEMBOURG**

M. Claude JANIZZI  
*Chairperson / Président*  
Conseiller de direction 1<sup>re</sup> classe  
Service des droits de l'enfant / Service des  
relations internationales  
Ministère de l'Education nationale, de  
l'Enfance et de la Jeunesse

M. Jean WINTER  
Commissaire en Chef  
Section Protection de la Jeunesse  
Service de Police Judiciaire  
Police Grand-Ducale

**MALTA / MALTE**

Mr Charlie AZZOPARDI  
*Apologised / Excusé*  
Systemic Psychotherapist, Couple & Family  
Therapist  
Institute of Family Therapy

Mr Andy ELLUL  
Advocate & Legal Consultant  
Ministry for the Family and Social Solidarity

Mr Edward ZAMMIT  
Inspector  
Victim Support Unit & Police Counselling  
Services  
Malta Police Force  
Police General Headquarters

**REPUBLIC OF MOLDOVA /  
REPUBLIQUE DE MOLDOVA**

Ms Cristina LESNIC  
*Apologised / Excusée*  
Head of General Department for  
International Relations and EU Integration  
Ministry of Internal Affairs

Mr Artur DEGTEARIOV  
Senior Investigation Officer  
Center for Combating Cyber Crimes  
General Police Inspectorate

**MONACO**

Mme Justine AMBROSINI  
*Apologised / Excusée*  
Chef de Division  
Direction des Affaires Internationales  
Ministère d'Etat

Mme Corinne MAGAIL  
Chargée de mission  
Direction des Affaires Internationales  
Ministère d'Etat

**MONTENEGRO**

Ms Svetlana SOVILJ  
Senior Adviser for Child Protection  
Ministry of Labour and Social Welfare

Ms Duska SLJIVANCANIN  
*Apologised / Excusée*  
Advisor for children rights  
Ombudsman Office for Children

**NETHERLANDS / PAYS-BAS**

Mr Erik PLANKEN  
*Apologised / Excusé*  
Policy Advisor Cybercrime  
Cybercrime Unit  
Law Enforcement Department  
Ministry of Security and Justice

Ms Annemarie KOKS  
*Apologised / Excusée*  
Policy Advisor  
Law Enforcement Department  
Ministry of Security and Justice

**POLAND / POLOGNE**

Mr Kuba SĘKOWSKI  
Legal Counsel  
Chief Specialist  
European and International Criminal Law  
Unit  
Department of Legislation  
Ministry of Justice

Cpt. Jarosław KOŃCZYK  
Counsellor  
Department for Combating Trafficking in  
Human Beings  
Criminal Bureau  
National Police Headquarters

**PORTUGAL**

Ms Maria José CASTELLO-BRANCO  
Legal Adviser  
International Affairs Department  
Directorate-General for Justice Policy  
Ministry of Justice

Mr Pedro Alexandre DO CARMO MARTINS  
FERNANDO  
Deputy National Director  
Polícia Judiciária

**ROMANIA / ROUMANIE**

Ms Alina ION  
*Apologised / Excusée*  
Legal Adviser  
Department for Drafting Legislation  
Ministry of Justice

**RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE  
RUSSIE**

Mr Evgueny SILYANOV  
Director  
Department of the protection of the  
children's rights  
Ministry of Education and Science

Mr Denis SHARAY  
Advisor  
Department of the protection of the  
children's rights  
Ministry of Education and Science

Ms Anastasia ATABEKOVA  
Expert  
People's Friendship University

**SAN MARINO / SAINT-MARIN**

Mme Sylvie BOLLINI  
Premier Secrétaire (diplomate)  
Direction des Affaires Juridiques  
Département des Affaires Etrangères

Mr Daniele GIANCETTI  
European Contact Officer  
National Central Bureau  
INTERPOL San Marino

**SERBIA / SERBIE**

Mr Stevan POPOVIĆ  
Independent Adviser  
Ministry of Labour, Employment, Veterans  
and Social Issues

Mr Slobodan BOSNIĆ  
NSO-Interpol Belgrade  
Department for International Operational  
Police Cooperation  
Ministry of the Interior

**SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE**

Mr Karel MOLIN  
*Apologised / Excusé*  
Director  
National Coordination Centre for Resolving  
the Issues of Violence against Children  
Ministry of Labour, Social Affairs and Family

Ms Eva TOMKOVÁ  
Senior counsellor  
Regional Education Division  
Ministry of Education, Science, Research  
and Sport

**SLOVENIA / SLOVÉNIE**

Mr Miha MOVRIN  
Undersecretary  
Department for International Cooperation  
and EU Law  
Ministry of Justice

**SPAIN / ESPAGNE**

Ms Silvia NEGRO ALOUSQUE  
*Apologised / Excusée*  
Head of Department  
Ministry of Justice

Ms Marta SERRANO SAN JOSÉ  
Legal Adviser  
Department for Justice Affairs in the  
European Union and International  
Organizations  
Ministry of Justice

**SWEDEN / SUÈDE**

Mr Mihail STOICAN  
Coordination on the Rights of the Child  
Division for Family and Social Services  
Ministry of Health and Social Affairs

Mr Patrik CEDERLÖF  
Coordinator of the work against cybercrime  
against children  
Police Authority

**SWITZERLAND / SUISSE**

Ms Anita MARFURT  
Juriste  
Unité Droit pénal international  
Office fédéral de la justice  
Département fédéral de justice et police

M. Yves von ROTZ  
CYCO Clearing, MLaw  
Swiss Cybercrime Coordination Unit CYCO  
Forensics and Information Technology  
Investigative Division  
Federal Criminal Police  
Federal Office of Police  
Federal Department of Justice and Police

M. Fabian ILG  
Chef de commissariat Pédocriminalité /  
Pornographie  
Police judiciaire fédérale  
Office fédéral de la police  
Département fédéral de justice et police

**“THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF  
MACEDONIA” / « L’EX-REPUBLIQUE  
YUGOSLAVE DE MACEDOINE »**

Ms Elka TODOROVA  
*Apologised / Excusée*  
Ministry of Labour and Social Policy

**TURKEY / TURQUIE**

Mr Tuğrul UZUN  
Rapporteur Judge  
General Directorate of International Law  
and Foreign Relations  
Ministry of Justice

Mr Yusuf GÜLAÇTI  
Rapporteur Judge  
General Directorate of International Law  
and Foreign Relations  
Ministry of Justice

**UKRAINE**

Ms Svitlana ILCHUK  
Head of Division  
Legal Support and Monitoring of the  
Implementation of the UN Convention on  
Children’s Rights  
Ministry of Social Policy

## **2. PARTICIPANTS**

### **2.1 COUNCIL OF EUROPE MEMBER STATES NOT PARTY TO THE CONVENTION / ETATS MEMBRES DU CONSEIL DE L'EUROPE NON PARTIES A LA CONVENTION**

#### **ARMENIA / ARMÉNIE**

Ms Karine SOUDJIAN  
*Apologised / Excusée*  
Head of Human Rights and Humanitarian  
Issues Division  
International Organizations Department  
Ministry of Foreign Affairs

Mr Samvel VARDANYAN  
Colonel de Police  
Adjoint du Chef du BCN INTERPOL Erevan

Mr Alik GHAZARYAN  
Police Lieutenant  
Inspector of the Legal Expertise Division  
Legal Department of the Police

#### **AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN**

Ms Jeyran RAHMATULLAYEVA  
Chief of Staff  
State Committee on Family, Women and  
Children Affairs

Ms Nargiz ALIYEVA  
Adviser  
Department of International Relations  
State Committee on Family, Women and  
Children Affairs

#### **ESTONIA / ESTONIE**

No official nomination / Pas de nomination  
officielle

Ms Ann LIND-LIIBERG  
Adviser  
Department of Children and Families  
Ministry of Social Affairs

Ms Liia KILP  
Head of the Child Protection Division  
South Prefecture  
Police and Border Guard Board

#### **IRELAND / IRLANDE**

No official nomination / Pas de nomination  
officielle

#### **NORWAY / NORVÈGE**

No official nomination / Pas de nomination  
officielle

#### **UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI**

No official nomination / Pas de nomination  
officielle

### **2.2 COUNCIL OF EUROPE OBSERVER STATES / ETATS OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE**

#### **HOLY SEE / SAINT-SIÈGE**

Mme Alessandra AULA  
Secrétaire Générale  
Bureau international catholique de  
l'enfance (BICE)  
Genève, Suisse

#### **UNITED STATES OF AMERICA / ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

No official nomination / Pas de nomination  
officielle

#### **CANADA**

No official nomination / Pas de nomination  
officielle

#### **JAPAN / JAPON**

Ms Hoshie SHINOZAKI  
*Apologised / Excusée*  
Superintendent, Assistant Director  
Juvenile Division Community Safety Bureau  
National Police Agency of Japan

Mr Hiroki WATANABE  
*Apologised / Excusé*  
Inspector  
Juvenile Division Community Safety Bureau  
National Police Agency of Japan

Ms Wakana FUJITA  
*Apologised / Excusée*  
Researcher / Advisor  
Consulat Général du Japon  
Strasbourg



## **MEXICO / MEXIQUE**

No official nomination / Pas de nomination officielle

### **2.3 STATE HAVING REQUESTED ACCESSION TO THE CONVENTION / ETAT AYANT DEMANDE D'ADHERER A LA CONVENTION**

## **MOROCCO / MAROC**

M. Khalid CHRIFI ALAOUI  
Chef de la Division de l'Enfance  
Ministère de la Solidarité, de la Femme, de  
la Famille et du Développement Social

### **2.4 NEIGHBOURHOOD PARTNERSHIPS / PARTENARIATS DE VOISINAGE**

## **JORDAN / JORDANIE**

Mr Mohammed MOGDADI  
Deputy Secretary General  
National Council for Family Affairs

## **TUNISIA / TUNISIE**

M. Chokri MAATOUG  
Directeur des Droits de l'Enfant et de la  
Sauvegarde de l'Enfance  
Ministère des Affaires de la Femme, de la  
Famille et de l'Enfance

### **2.5 INTERNATIONAL ORGANISATIONS / ORGANISATIONS INTERNATIONALES**

## **COUNCIL OF THE BALTIC SEA STATES (CBSS) / CONSEIL DES ETATS DE LA MER BALTIQUE (CEMB)**

Ms Turid HEIBERG  
*Apologised / Excusée*  
Senior Adviser & Head of the Unit for  
Children at Risk (CAR)

## **ENOC (European Network of Ombudspersons for Children) / ENOC (Réseau Européen des Ombudsmans pour Enfants)**

Ms Leda KOURSOU MBA  
*Apologised / Excusée*  
Commissioner for the Protection of  
Children's Rights  
Cyprus

## **European Network of National Human Rights Institutions (ENNHRI) / Réseau européen des institutions nationales de promotion et de protection des droits de l'homme**

Ms Debbie KOHNER  
*Apologised / Excusée*  
Secretary General  
Permanent Secretariat

## **EUROPEAN UNION / UNION EUROPÉENNE**

Mr César ALONSO IRIARTE  
*Apologised / Excusé*  
Unit A.2: Fight against organised crime  
DG Home Affairs  
European Commission

## **EUROPOL**

Ms Katarzyna STACIWA  
*Apologised / Excusée*  
Strategic Analyst  
Focal Point Twins  
EC3  
European Cybercrime Centre and fight  
against child sexual exploitation

## **INTERNATIONAL ORGANISATION OF LA FRANCOPHONIE (IOF) / ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF)**

Mme Delphine COUVEINHES-MATSUMOTO  
*Apologised / Excusée*  
Spécialiste de programme  
Direction « affaires politiques et  
gouvernance démocratique » (DAPG)

## **INTERNATIONAL TELECOMMUNICATION UNION (ITU)**

Ms Carla LICCIARDELLO  
*Apologised / Excusée*  
Corporate Strategy Division

## **INTERPOL**

Mr Michael MORAN  
Assistant Director  
Vulnerable Communities Sub-Directorate

Ms Cécile DIOT  
Criminal Intelligence Officer  
Crimes Against Children Unit  
Vulnerable Communities Sub-Directorate

Ms Emmanuelle BAGOUT  
Victim Identification Analyst  
Crimes Against Children Unit  
Vulnerable Communities Sub-Directorate

Ms Adèle DESIRS  
Criminal Intelligence Officer  
Crimes Against Children Unit  
Vulnerable Communities Sub-Directorate

Mr Julián MILLÁN PLATERO  
Criminal Intelligence Officer  
Crimes Against Children Unit  
Vulnerable Communities Sub-Directorate

Mr Björn SELLSTRÖM  
Coordinator  
Crimes Against Children Unit  
Vulnerable Communities Sub-Directorate

Mr Bulent TANSEL  
Criminal Intelligence Officer  
Crimes Against Children Unit  
Vulnerable Communities Sub-Directorate

Mr Mikko VEIJALAINEN  
Criminal Intelligence Officer  
Crimes Against Children Unit  
Vulnerable Communities Sub-Directorate

Ms Cecilia WALLIN  
Criminal Intelligence Officer  
Crimes Against Children Unit  
Vulnerable Communities Sub-Directorate

Ms Eva GUTIERREZ CARRERA  
Human Trafficking Unit  
Vulnerable Communities Sub-Directorate

Mr Cem KOLCU  
Human Trafficking Unit  
Vulnerable Communities Sub-Directorate

#### **UNICEF**

Ms Anne GRANDJEAN  
*Apologised / Excusée*  
Child Protection Specialist  
UNICEF Regional Office for Central and  
Eastern Europe  
and Commonwealth of Independent States  
(CEE/CIS)

#### **WORLD HEALTH ORGANIZATION (WHO) / ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)**

Dr Dinesh SETHI  
*Apologised / Excusé*  
Programme Manager Violence and Injury  
Prevention  
Division of NonCommunicable Diseases and  
Promoting Health through the Life-Course  
WHO Regional office for Europe

#### **2.6 COUNCIL OF EUROPE INSTITUTIONS AND BODIES / INSTITUTIONS ET ORGANES DU CONSEIL DE L'EUROPE**

#### **PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE / ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Ms Gabriela PECKOVÁ  
Parliament of the Czech Republic  
Member of the PACE Committee on Social  
Affairs, Health and Sustainable Development

#### **CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONGRÈS DES POUVOIRS LOCAUX ET RÉGIONAUX DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Mr Johan van den HOUT  
*Apologised / Excusé*  
Congress Thematic Spokesperson on  
Children

#### **COUNCIL OF EUROPE COMMISSIONNER FOR HUMAN RIGHTS / COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME DU CONSEIL DE L'EUROPE**

*Apologised / Excusé*

#### **GOVERNMENTAL COMMITTEE OF THE EUROPEAN SOCIAL CHARTER AND THE EUROPEAN CODE OF SOCIAL SECURITY (T-SG) / COMITÉ GOUVERNEMENTAL DE LA CHARTRE SOCIALE EUROPÉENNE ET DU CODE EUROPÉEN DE SÉCURITÉ SOCIALE (T-SG)**

Ms Kristina VYSNIAUSKAITE-RADINSKIENE  
*Apologised / Excusée*  
Chairperson / Présidente

**STEERING COMMITTEE FOR HUMAN RIGHTS (CDDH) / COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME (CDDH)**

Mr Joan FORNER ROVIRA  
Expert Member of the CDDH  
Government Agent to the ECtHR  
Deputy Permanent Representative  
Permanent Representation of Andorra to the Council of Europe

**EUROPEAN COMMITTEE ON CRIME PROBLEMS (CDPC) / COMITÉ EUROPÉEN POUR LES PROBLÈMES CRIMINELS (CDPC)**

No official nomination / Pas de nomination officielle

**EUROPEAN COMMITTEE ON LEGAL CO-OPERATION (CDCJ) / COMITÉ EUROPÉEN DE COOPÉRATION JURIDIQUE (CDCJ)**

Mr Francisco Javier FORCADA MIRANDA  
*Apologised / Excusé*  
Member  
Legal Advisor  
Directorate-General  
International Legal Co-operation and Interfaith Relations  
Ministry of Justice  
Madrid, Spain

Ms Zuzana FIŠEROVÁ  
Chair of CDCJ  
Ministry of Justice  
Prague, Czech Republic

**CYBERCRIME CONVENTION COMMITTEE (T-CY) / COMITÉ DE LA CONVENTION CYBERCRIMINALE (T-CY)**

Ms Cristina SCHULMAN  
*Apologised / Excusée*  
T-CY Vice-chair  
Legal Adviser  
Directorate International of Law and Judicial Cooperation  
Ministry of Justice  
Romania

**ADVISORY COUNCIL ON YOUTH / CONSEIL CONSULTATIF POUR LA JEUNESSE**

Ms Anja OLIN PAPE  
*Apologised / Excusée*  
Vice-Chair of the Advisory Council on Youth  
National Council of Swedish Youth Organisations

**CONFERENCE OF INGOS OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONFÉRENCE DES OING DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Mme Anna RURKA      *Apologised / Excusé*  
*Apologised / Excusée*  
Présidente de la Conférence des OING

**3. OBSERVERS / OBSERVATEURS**

**NON-GOVERNMENTAL ORGANISATIONS / INSTITUTIONS NON-GOUVERNEMENTALES**

*Apologised / Excusé*

**ECPAT INTERNATIONAL**

Ms Katlijn DECLERCQ  
Vice-Chair  
ECPAT International Board of Trustees

**eNACSO (European NGO Alliance for Child Safety Online)**

Ms Flaminia FRINCHI  
*Apologised / Excusée*  
Coordinator of eNACSO IV Project  
Save the Children Italy

**INHOPE FOUNDATION (The International Association of Internet Hotlines)**

Ms Amy CROCKER  
*Apologised / Excusée*  
Hotline Development Coordinator

Ms Samantha WOOLFE  
*Apologised / Excusée*  
Projects Coordinator

**MISSING CHILDREN EUROPE**

Mr Francis HERBERT  
Legal Counsel

**4. SPEAKERS / INTERVENANTS**

M. Nicolas LE COZ  
Président du GRETA (Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains)  
Commandant en second  
Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité, les génocides et les crimes de guerre (OCLCH)  
Service interministériel rattaché à la Gendarmerie nationale française

Mr Piers HARRISON  
Head of the Online Child Sexual Exploitation  
Unit  
Strategic Centre for Organised Crime  
Office for Security and Counter-Terrorism

5. **INDEPENDENT EXPERTS / EXPERTS  
INDEPENDANTS**

Ms Susanna GREIJER  
Nittel, Germany

6. **COUNCIL OF EUROPE SECRETARIAT /  
SECRETARIAT DU CONSEIL DE  
L'EUROPE**

**Secretariat of the Parliamentary Assembly /  
Secrétariat de l'Assemblée parlementaire**

**Committee on Social Affairs, Health and  
Sustainable Development / Commission  
des questions sociales, de la santé et du  
développement durable**

Ms Maren LAMBRECHT-FEIGL

*Apologised / Excusée*

Secretary to the Committee on Social  
Affairs, Health and Sustainable  
Development / Secrétaire de la commission  
des questions sociales, de la santé et du  
développement durable

Ms Jannick DEVAUX

Project Manager / Chargée de Projet  
Network to stop sexual violence against  
children / Réseau contre la violence sexuelle  
à l'égard des enfants

**Secretariat of the Congress of Local and  
Regional Authorities /  
Secrétariat du Congrès des pouvoirs locaux  
et régionaux**

**Current Affairs Committee / Commission  
des Questions d'Actualité**

Ms Sedef CANKOCAK

*Apologised / Excusée*

Secretary of Committee / Secrétaire de  
Commission

**Office of the Commissioner for Human  
Rights / Bureau du Commissaire aux droits  
de l'homme**

Ms Françoise KEMPF

*Apologised / Excusée*

Adviser / Conseillère

**Directorate General of Democracy /  
Direction Générale de la Démocratie**

**Partial Agreement of the Council of Europe  
Development Bank (CEB) / Accord Partiel de  
la Banque de développement du Conseil de  
l'Europe (CEB)**

Ms Giusi PAJARDI

*Apologised / Excusée*

Head of Secretariat / Chef de Secrétariat

**Directorate of Human Dignity and Equality /  
Direction de la Dignité humaine  
et de l'Égalité**

**Equality and Human Dignity Department /  
Service de la dignité humaine et de l'égalité**

Ms Elda MORENO

*Apologised / Excusée*

Head of Department / Chef de Service

**Equality Division / Division de l'Égalité**

Mr Emmanuel BARON

Projects Officer / Chargé de projets

**Children's Rights Division / Division des  
droits des enfants**

Ms Regína JENSDÓTTIR

Head of Division / Chef de Division

Ms Gioia SCAPPUCCI

Executive Secretary of the Lanzarote  
Committee / Secrétaire exécutive du Comité  
de Lanzarote

Mr Mikaël POUTIERS

Secretary to the Lanzarote Committee /  
Secrétaire du Comité de Lanzarote

Ms Corinne CHRISTOPHEL  
Assistant to the Lanzarote Committee /  
Assistante du Comité de Lanzarote

**Interpreters / Interprètes**

Ms Léa OUEDRAOGO  
Ms Claudine PIERSON